

Orléans le 17 Novembre 2015,

N° de devis :

D »mois »- »numéro »- »année »

**ASSOCIATION SAOR ALBA**

12 rue Rabelais

28220 Langey

**06.13.55.18.52**

saor-alba.fr



**A l'attention de :**

**Objet :** Devis pour

Madame, Monsieur,

Suite à notre dernier contact, je vous transmets ci-joint la proposition d'animation de notre association et son chiffrage.

Pour rappel, l'association « Saor Alba », a pour but la reconstitution historique et ludique de la vie de camp d'une compagnie écossaise se battant pour l'indépendance de l'Écosse.

Vous trouverez ci-dessous un détail des animations que nous pouvons effectuer dans le cadre de votre événement. Une brochure vous indiquant le contexte historique de l'association et présentant des images de nos camps précédents est jointe à ce courrier.

En cas d'accord une modélisation de l'implantation de notre camp vous sera communiquée à titre indicatif.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous recontacter et/ou à consulter notre site internet, saor-alba.fr. Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre page Facebook : SAOR ALBA.

Dans l'attente de votre acceptation, je vous prie de croire en nos sincères salutations.

Monsieur Jérôme PECQUET  
Président de SAOR ALBA.

<b>SAOR ALBA</b>		<b>Devis numéro</b>	
<b>Date de la prestation :</b> <b>Lieu :</b> <b>Organisateur :</b>			
<b>Description des animations sur la prestation de base (10/15 personnes)</b>		<b>Tarifification</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation, organisation et vie d'un camp militaire d'une compagnie écossaise du _____eme siècle.</li> <li>Démonstration et explication des tenues (civil et combattant) portées par les écossais au fil du temps.</li> <li>Présentation et démonstration d'artisanat : Couture, travail du cuir, fabrication de cotte de mailles, démonstration de travail à la lucette médiévale, broderie (liste non exhaustive)...</li> <li>Gastronomie : présentation de recettes médiévales et historiques. Le tout réalisé sur campement.</li> </ul>		<b>€</b>	
<b>Options supplémentaires</b>			
<b>1</b>	<b>Combat chorégraphié</b>	Présentation d'une scénette de combat entre membre de l'association nombre d'occurrence a précisé : 2 fois par jour	<b>€</b>
<b>2</b>	<b>Le Schiltron pour enfant</b>	Activité participative où un groupe d'enfant sera initié a la formation du Schiltron (CF plaquette pour la définition)	<b>€</b>
<b>3</b>	<b>Spectacle de Feu</b>	Cette option sort du cadre de la reconstitution hormis sur l'époque du 18eme siècle. Se tiendra le Soir	<b>€</b>
<b>4</b>	<b>La meute</b>	Stand d'exposition et présentation du lévrier irlandais, irish wolfhound, chiens chasseur du loup de l'époque.(CF plaquette).	<b>€</b>
<b>Total de la prestation :</b>			<b>€</b>

Pour pouvoir effectuer ces animations en toute sécurité pour le public et l'association, et installer notre camp, nous devons disposer d'une surface meuble de (rayez les mentions inutiles) :

<b>Le camp de base</b>	<i>5 structures, tentes et auvent ainsi qu'un espace Feu. Utilisé sur toute la durée de la fête</i>	<b>25 m par 20 m</b>
<b>Option 1 (combat chorégraphier)</b>	<i>Cet espace devra être sécurisé le temps de la scénette</i>	<b>5 m par 5 m</b>
<b>Option 2 (Schiltron pour enfant)</b>	<i>Cet espace devra être sécurisé le temps de la scénette</i>	<b>10m par 10m</b>
<b>Option 3 (Spectacle de feu)</b>	<i>Cet espace devra être sécurisé le temps du spectacle</i>	<b>10m par 10m</b>
<b>Option 4 (la meute)</b>	<i>Utilisé sur toute la durée de la fête</i>	<b>5m par 5m</b>
<b>Total (à titre indicatif)</b>		

**NB : nous pouvons moduler ces espaces en fonction de la géographie du lieu de votre événement dans les limites du raisonnable, mais nous nous réservons le droit de juger de la sûreté des activités. Ce droit de réserve pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'activité si les risques sont jugés trop grands (notamment pour le combat et le spectacle de feu).**

<b>Fournitures nécessaires à charge de l'organisateur</b>		
<b>Un point d'eau potable et des sanitaires</b>	<b>Bois pour le feu : 01 Stère / jour</b>	<b>Ballots de paille pour les couchages : 20</b>

<b>Prise en charge des repas par l'organisateur (rayez la mention inutile) :</b>		<b>Nombre de repas</b>
Le soir d'arrivée de l'association	Sur l'ensemble de l'événement	Petit-déjeuner

Monsieur Jérôme PECQUET  
Président de SAOR ALBA.

**Ce devis vaut comme contrat d'animation. Bon pour accord (date et signature)**

## **Condition du présent contrat**

### **Article 1 : Obligations des prestataires**

- I . Le prestataire s'engage à participer aux festivités médiévales qui auront lieu à la date signifier sur le présent document
- II . Le prestataire fournira une prestation sur le thème correspondant au descriptif du recto de ce document.
- III . Les horaires quotidiens du prestataire seront adaptés à l'organisation de la manifestation mais n'excéderont pas 10 heures. Le prestataire se réserve le droit de prendre les pauses nécessaires au bon déroulement de l'animation.

### **Article 2 : Obligations de l'organisateur**

- I . l'organisateur s'engage à honorer les exigences présente sur ce devis

### **Article 3 : Paiement**

- I . L'organisateur versera à l'association Saor Alba avec le moyen de paiement de son choix le montant présent sur le devis avant le départ de la troupe du site de la prestation

### **Article 4 : Assurance**

- I . Le prestataire déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des personnes et biens présents.
- II . L'organisateur déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la représentation de la prestation en son lieu. Il renonce à tous les recours contre le prestataire.
- III . L'organisateur est responsable de toutes les demandes d'autorisation et déclarations administratives nécessaires au bon déroulement de la prestation (autorisation d'organisation, stationnement, etc...).

### **Article 5 : Droit à l'image**

- I Saor Alba, reste propriétaire de ses représentations photographiques et filmées, l'organisateur pouvant faire usage de photos ou de séquences filmées dans un but de promotion de l'événement auquel Saor Alba participe.

### **Article 6 : Annulation du contrat**

- I . Sauf en cas de force majeure, toute annulation de fait de l'une des parties entraînerait, pour la partie défaillante, l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière. Dans tous les cas, l'indemnité versée au prestataire sera égale au montant de la prestation fixé à l'article 3.
- II . Sont reconnus comme cas de force majeure les guerres, les deuils nationaux, les émeutes et les épidémies; les conditions atmosphériques ne permettant pas à l'organisateur de se soustraire aux obligations du présent contrat.
- III . tout manquement à l'article deux peut entraîner une annulation du contrat.

### **Article 7 : Compétence juridique**

- I . En cas de litige portant sur l'interprétation ou sur l'application du présent contrat et en l'absence d'accord amiable, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents.